



BILAN ANNUEL DE LA DIRECTION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ECOLE PHILIPPE-MORIN

Rapport analytique détaillé du budget Année financière 2015-2016

Direction en place durant l'année : Jean-Pierre Nicolas
Préparé par : Jean-Pierre Nicolas

L'article 96,24 de la L.I.P prévoit que : "Le directeur d'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au conseil d'établissement pour adoption, en assure l'administration et en rend compte au conseil d'établissement."

Vous trouverez ci-joint le rapport analytique des surplus et déficits 2015-2016 de l'école en lien avec le rapport budgétaire émis par les ressources financières de la commission scolaire.

Résultat sommaire de l'année 2015-2016

	Dépenses				Revenus				Disponibilité	%
	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde	Surplus / -Déficit	
Fonds 1 - Fonctionnement	36 869	36 670	62 378	- 25 708	18 200	20 815	31 863	11 048	- 14 660	-31%
Fonds 2 - Immobilisations	2 488	9 955	7 678	2 277					2 277	23%
Fonds 3 - Service de garde	250 429	236 414	223 075	13 339	250 429	236 414	237 160	746	14 085	6%
Fonds 4 - Allocations particulières	31 487	39 133	40 210	- 1 077					- 1 077	-3%
Fonds 5 - Salaires administratifs	161 846	213 115	212 165	950					950	0%
Fonds 6 - Milieux défavorisés	25 244	22 082	- 2 322	24 404					24 404	111%
Fonds 7 - École montréalaise	50 000	45 443	50 144	- 4 701			278	278	- 4 423	-10%
Sous-total	558 363	602 812	593 328	9 484	268 629	257 229	269 302	12 073	21 556	4%
Mesures transférables à 100%	- 30 297	- 36 767	- 19 927	- 16 840					- 16 840	46%
Total	528 066	566 045	573 401	- 7 356	268 629	257 229	269 302	12 073	4 716	4%

Fonds 8 (non disponible) ⁽¹⁾ :

163 460

Bg initial : Budget adopté avec résolution par le CE

Bg ajusté : Budget final au 30 juin de l'année financière

École en déficit, montant dû au 30 juin 2016 :

20 000

Malgré le fait que le budget 2015-2016 ait été réduit de 25 000\$ pour rembourser une partie du déficit de 2014-2015, l'autre partie étant due le 30 juin 2016 (le budget 2016-2017 ayant été préparé en fonction de ce remboursement de 20 000\$ au 30 juin 2016), la direction de l'école a été en mesure de boucler l'année scolaire avec un surplus de 4716\$ après déduction des sommes transférables à l'année scolaire 2016-2017. Compte tenu des circonstances, les résultats financiers de l'année 2015-2016, représentent une saine gestion des deniers publics et de l'argent provenant des revenus des parents.

(1) Selon les calculs indiqués aux règles budgétaires du MEESSR 2014-2015, ces sommes ne sont pas disponibles.

Analyse du fonds 1 : Fonctionnement

	Dépenses				Revenus				Disponibilité Surplus / -Déficit	%
	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde		
ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT	24 354	19 556	33 305	- 13 749	18 200	20 815	29 499	8 684	- 5 065	-18%
BIBLIOTHEQUE/AUDIOVISUEL	1 168	1 540	1 269	271			51	51	322	20%
GESTION ET ENTRETIEN MENAGER	5 337	4 260	19 333	- 15 073			396	396	- 14 677	-315%
SERVICES AUX ELEVES			384	- 384					- 384	n/a
PERFECTIONNEMENT			982	- 982					- 982	n/a
ANIM. SPORT., CULTURELLE ET SOCIALE	500		2 306	- 2 306			1 917	1 917	- 388	n/a
PERFECTIONNEMENT ENSEIGNANT	4 510	8 108	1 594	6 514					6 514	80%
APPORT À LA VIE DE L'ÉCOLE	1 000	3 097	3 097	0					0	0%
STAGIAIRES + INSERTION PROF		109	109							n/a
Sous-total	36 869	36 670	62 378	- 25 708	18 200	20 815	31 863	11 048	- 14 660	-31%
Mesures transférables à 100%	- 5 510	- 11 314	- 4 800	- 6 514					- 6 514	
Total	31 359	25 356	57 578	- 32 222	18 200	20 815	31 863	11 048	- 21 174	

Dans le but de ne pas toucher aux services aux élèves, le fonds 1 était celui qui avait écopé des coupures en lien avec le déficit 2014-2015. Il est donc « normal » et cela était prévu que ce fonds allait être celui où un déficit allait apparaître. Les plus grandes dépenses de ce fonds ont été les coûts de reprographie, d'achat de matériel didactique ou spécialisé ainsi que les coûts associés à la « gestion et entretien ménager ». Ces coûts représentent les montants réels qu'il aurait fallu prévoir mais qu'il était impossible de provisionner dû au déficit de 2014-2015 qu'il a fallu rembourser.

Analyse du fonds 2 : Immobilisations

	Dépenses				Revenus				Disponibilité Surplus / -Déficit	%
	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde		
IMMOBILISATIONS	2 488	2 469	192	2 277					2 277	92%
TIC		7 486	7 486							n/a
Sous-total	2 488	9 955	7 678	2 277					2 277	23%
Mesures transférables à 100%										
Total	2 488	9 955	7 678	2 277					2 277	

Des dépenses affectées au fonds 1 en lien avec l'achat de matériel et de fournitures de bureau auraient pu être comptabilisées ou transférées dans ce fonds afin de réduire le déficit du fonds 1 à la section « Gestion et entretien ménager ».

Analyse du fonds 3 : Service de garde

	Dépenses				Revenus				Disponibilité Surplus / -Déficit	%
	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde		
SERVICE DE GARDE	206 827	192 812	189 544	3 268	206 827	192 812	192 994	182	3 450	2%
SERVICE DES DINEURS	43 602	43 602	33 531	10 071	43 602	43 602	44 166	564	10 635	24%
Sous-total	250 429	236 414	223 075	13 339	250 429	236 414	237 160	746	14 085	6%
Mesures transférables à 100%										
Total	250 429	236 414	223 075	13 339	250 429	236 414	237 160	746	14 085	

Malgré la modulation des frais de garde qui a réduit de 13 000\$ les revenus au service de garde, nous remarquons que des dépenses auraient pu être imputées au fonds 3 pour ce qui est de son entretien. Ces dépenses ont été imputées au fonds 1 au lieu de l'être au fonds 3. Cela aurait permis un meilleur équilibre des dépenses pour l'entretien ménager entre l'école et le SDG/SSD.

Analyse du fonds 4 : Allocations particulières

	Dépenses				Revenus				Disponibilité Surplus / -Déficit	%
	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde		
ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT	6 000	6 130	5 211	919					919	15%
SERVICES AUX ELEVES	700	7 550	19 872	- 12 322					- 12 322	-163%
SOUTIEN COMPOSITION CLASSES	19 527	20 113	12 446	7 667					7 667	38%
LIBERATION ENS - EHDAA 30059	5 260	5 340	2 681	2 659					2 659	50%
Sous-total	31 487	39 133	40 210	- 1 077					- 1 077	-3%
Mesures transférables à 100%	- 24 787	- 25 453	- 15 127	- 10 326					- 10 326	
Total	6 700	13 680	25 083	- 11 403					- 11 403	

Dans la section « Services aux élèves », une part du montant de 12 322\$ (83,3% ou +/- 10 000\$) ayant servi à l'achat de services en orthopédagogie aurait dû être comptabilisé au fonds 6 tel que cela avait été inscrit au budget initial. Cependant, tout au long de l'année d'année, les dépenses ont été imputées par la CSMB au fonds 4. Cela cause aussi le gros pourcentage du budget non utilisé au fonds 6.

Analyse du fonds 5 : Salaires administratifs

	Dépenses				Revenus				Disponibilité Surplus / -Déficit	%
	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde		
GESTION ET ENTRETIEN MENAGER	161 846	213 115	212 165	950					950	0%
Sous-total	161 846	213 115	212 165	950					950	0%
Mesures transférables à 100%										
Total	161 846	213 115	212 165	950					950	

Les dépenses des salaires associés à la « Gestion et à l'entretien ménager » n'ont occasionnées qu'un léger surplus dû aux ajustements en lien avec les salaires remboursés pour les journées de grève du personnel de soutien versus l'échelle de traitement réelle.

Analyse du fonds 6 : Milieus défavorisés

	Dépenses				Revenus				Disponibilité Surplus / -Déficit	%
	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde		
MX DEF / ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT	5 056	4 577		4 577					4 577	100%
MX DEF / SERVICES AUX ELEVES	20 188	17 505	- 2 322	19 827					19 827	113%
Sous-total	25 244	22 082	- 2 322	24 404					24 404	111%
Mesures transférables à 100%										
Total	25 244	22 082	- 2 322	24 404					24 404	

Dans la section « Services aux élèves », une part du montant de 12 322\$ (83,3% ou +/- 10 000\$) ayant servi à l'achat de services en orthopédagogie aurait dû être comptabilisé au fonds 6 tel que cela avait été inscrit au budget initial. Cependant, tout au long de l'année d'année, les dépenses ont été imputées par la CSMB au fonds 4. Cela cause aussi le gros pourcentage du budget non utilisé au fonds 6. Une partie de l'ajout de services pour des heures TES en fin d'année imputées au fonds 7 auraient dû être comptabilisée au fonds 6 pour assurer une meilleure répartition des sommes entre ces deux fonds. De plus, des dépenses pour les activités d'enseignement comptabilisées au fonds 1 auraient pu être inscrites au fonds 6 aidant ainsi à rééquilibrer ces deux fonds.

Analyse du fonds 7 : École montréalaise

	Dépenses				Revenus				Disponibilité Surplus / -Déficit	%
	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde	Bg initial	Bg ajusté	Réel	Solde		
PSEM-SIAA / ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT	7 639	7 940	9 368	- 1 428			278	278	- 1 150	-14%
PSEM-SIAA / SERVICES AUX ELEVES	42 361	37 503	40 776	- 3 273					- 3 273	-9%
Sous-total	50 000	45 443	50 144	- 4 701			278	278	- 4 423	-10%
Mesures transférables à 100%										
Total	50 000	45 443	50 144	- 4 701			278	278	- 4 423	

Une partie de l'ajout de « services aux élèves » pour l'ajout d'heures TES pour l'accompagnement de certains élèves ainsi que pour des activités au préscolaire en fin d'année imputées au fonds 7 auraient dû être comptabilisée au fonds 6 pour assurer une meilleure répartition des sommes entre ces deux fonds.

Résolution : _____ Date : _____

ECOLE PHILIPPE-MORIN

**Dépôt au conseil d'établissement de la reddition de compte budgétaire
Année financière 2015-2016**

ATTENDU QUE l'article 96,24 de la L.I.P. prévoit : "Le directeur d'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au conseil d'établissement pour adoption, en assure l'administration et en rend compte au conseil d'établissement";

ATTENDU QUE les résultats de l'année 2015-2016 sont maintenant finalisés;

ATTENDU QUE le rapport déposé par la direction de l'école;

SUR PROPOSITION DE _____ secondé par _____;

il est résolu de recevoir la reddition de compte budgétaire (rapport analytique et chiffré) pour l'année financière 2015-2016.